Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201560-20260424-DELIB_2026_12-DE

Mousteru

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 24 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre du mois d'avril, à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Frédéric Le Meur, Maire.

Présents : Frédéric Le Meur, Hervé Jézéquel, Magalie Le Merrer, Éric Le Bonniec, Sandrine Tanguy, Valérie Le Coz, Daniel Le Gac, Nadège Le Guillou, Damien Collet, Cyril Thomas, Jules Debuly, Énora Hillion, Maithena Dabancens

Absents excusés : Véronique Tréhiou a donné procuration à Sandrine Tanguy
Gérard Le Merrer a donné procuration à Éric Le Bonniec

Secrétaire de séance : Daniel Le Gac

Délibération n° 2026/12

Objet : Budget primitif 2026

1) Commune

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 18 avril 2026, comme suit :
Dépenses et recettes de fonctionnement : 579 348 €
Dépenses et recettes d'investissement : 233 715 €

Le Conseil Municipal,
Vu l'avis de la commission des finances du 18 avril 2026,
Vu le projet de budget primitif, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2026 arrêté comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	**579 348,00 €**	**579 348,00 €**
Section d'investissement	**233 715,00 €**	**233 715,00 €**
Total	**813 063,00 €**	**813 063,00 €**

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212201560-20260424-DELIB_2026_12-DE

2) Lotissement

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 pour le budget annexe du lotissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le budget primitif 2026 du lotissement arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	**52 741,68 €**	**52 741,68 €**
Section d'investissement	**52 739,68 €**	**52 739,68 €**
Total	**105 481,37 €**	**105 481,37 €**

Pour extrait conforme

Le Maire
Frédéric Le Meur

